Parliamentary **Assembly**
Assemblée parlementaire

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 10896
12 avril 2006

L'état des monuments culturels azerbaïdjanais revêtant une importance historique sur le territoire arménien

Proposition de recommandation
présentée par Rafael Huseynov et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Jusqu'aux déportations qui ont jalonné le XX^{e} siècle, des centaines de milliers d'Azerbaïdjanais ont vécu sur le territoire de l'actuelle Arménie. Ils sont à l'origine d'un riche patrimoine culturel dans cette région. Au début du XX^{e} siècle, le chercheur N. Shavrov, auteur de recherches sur l'implantation des Arméniens dans le Caucase du sud, a étudié les archives officielles de l'époque tsariste. Il indique, dans son livre intitulé "Nouvelle menace pour la cause russe dans le Caucase", publié en 1911, qu'au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, sur les 1 300 000 Arméniens installés dans le Caucase, 1 000 000 n'appartenaient pas à la population autochtone de la région et avaient été introduits dans le Caucase par les Russes.

I. Shopen, le fonctionnaire russe qui a effectué le premier recensement de la population sur le territoire de l'actuelle Arménie de 1829 à 1832, a noté que la province d'Iravan comptait huit fois plus d'Azerbaïdjanais que d'Arméniens, ceux-ci étant au nombre de 20 073 personnes (3 498 personnes). Sur la carte du Transcaucase publiée en 1931 à Moscou, 78,1 % des toponymes du territoire de l'Arménie sont d'origine azerbaïdjanaise et à peine 3,45 % d'origine arménienne. Dans ces régions habitées principalement par des Azerbaïdjanais, le patrimoine culturel azerbaïdjanais était donc nettement plus riche, comme l'attestent les sources et documents historiques. Douze mosquées, plus de trente sites sacrés, des centaines de cimetières d'importance historique, décrits en détail par les voyageurs de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle et considérés comme des chefs-d'œuvre de l'architecture orientale, ont été rasés. Le temple Akhi Tavakkul, du XI^{e} siècle, dans la région de Yeghegnadzor en Arménie, le temple de Gipchag, du début du XIII^{e} siècle, dans la région d'Artic, et tous les ponts, tours, auberges, palais ainsi que des centaines d'autres monuments d'origine azerbaïdjanaise situés dans diverses contrées du territoire arménien, ont été complètement détruits ou proclamés arméniens.

Les inscriptions rédigées en alphabet ancien turc ou arabe ainsi que les ornements islamiques ont été effacés et recouverts de faux ajouts "prouvant" l'origine arménienne de ces monuments. Bien plus consternante est la destruction complète de célèbres et rares chefs-d'oeuvre reconnus comme étant des monuments azerbaïdjanais dans les registres et travaux scientifiques. Les Arméniens n'ont pas davantage épargné des monuments bimillénaires, qui comptent parmi les chefs-d'œuvre du patrimoine culturel de l'humanité (et qui ont fait l'objet de nombreuses photos et chroniques dans les années 1970-1980), comme dans le village de Boyahmadli dans la région d'Agdam, sur le territoire azerbaïdjanais occupé, la grotte d'Azikh, un des premiers établissements humains en Europe, qui se trouve dans la région azerbaïdjanaise occupée de Fuzuli, les inscriptions de Nuvadi Azerbaijani, qui remontent au premier millénaire av. J.-C., dans la région de Meghri dans l'actuelle Arménie, des monuments et des statuettes de pierre dans l'ancienne localité azerbaïdjanaise d'Urud, dans la région de Sisian, dans l'actuelle Arménie, habitée jusqu'en 1988 par des Azerbaïdjanais uniquement.

Si la très grande majorité de ces monuments historiques et culturels ont été détruits, certains sont supposés exister encore. Il est crucial de sauver les monuments restants et de restaurer ceux qui sont endommagés. Ils revêtent une importance historique nationale, mais aussi européenne et mondiale. C'est pourquoi il convient de mettre en place une procédure de contrôle permettant d'étudier en détail l'état actuel des monuments, sites sacrés et chefs-d'oeuvre d'origine azerbaïdjanaise sur tout le territoire de l'Arménie.

Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée estime qu'il importe de prendre les mesures nécessaires afin de garantir

- le débat sur cette question au sein des commissions compétentes ;
- la désignation d'un Rapporteur chargé d'étudier l'état actuel des monuments culturels et historiques d'origine azerbaïdjanaise sur le territoire de l'Arménie ;
- la protection des monuments culturels et historiques dans le cadre des conventions internationales.

Signé[1]*:*

HUSEYNOV, Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
AÇIKGÖZ, Ruhi, Turquie, GDE
de PUIG, Lluís Maria, Espagne, SOC
HURSKAINEN, Sinikka, Finlande, SOC
ILAŞCU, Ilie, Roumanie, NI
ILICALI, Mustafa, Turquie, PPE/DC
ISLAMI, Kastriot, Albanie, SOC
KLYMPUSH, Orest, Ukraine, ADLE
LOUTFI, Younal, Bulgarie, ADLE
ØSTERGAARD, Morten, Danemark, ADLE
ÖZAL, İbrahim, Turquie, PPE/DC
PASHAYEVA, Ganira, Azerbaïdjan, GDE
RANDEGGER, Johannes, Suisse, ADLE
SEYIDOV, Samad, Azerbaïdjan, GDE
TEKELİOĞLU, Mehmet, Turquie, PPE/DC

1 SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe